

*BUDGET 2024
ET
PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
2024-2025-2026*

Document explicatif

Janvier 2024

Madame,
Monsieur,

Le 19 décembre dernier, le conseil municipal a procédé à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour la prochaine année ainsi qu'à l'adoption de son programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

Le conseil a donc adopté un budget équilibré atteignant un peu plus de 7,3 millions de dollars afin de poursuivre la qualité des services offerts au cours de la prochaine année, considérant les coûts due à l'inflation et le nouveau dépôt de rôle.

L'adoption du budget 2024 est marqué par l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation pour la Municipalité. La valeur des propriétés a substantiellement augmentée depuis les dernières années. Il importe de prendre en compte que la date d'évaluation, soit la date du marché afin d'évaluer la valeur des propriétés, du dernier rôle triennal 2021-2022-2023, était le 1^{er} juillet 2019. Concernant le nouveau rôle triennal 2024-2025-2026, la nouvelle valeur du marché a été mise à jour en date du 1^{er} juillet 2022. Cette nouvelle valeur attribuée à votre propriété demeurera la même jusqu'en 2026, à moins d'ajouts particuliers et de rénovations à votre propriété.

L'augmentation significative de la valeur de votre propriété peut être attribuée à plusieurs facteurs clés pris en compte lors de l'évaluation foncière. Tout d'abord, le dynamisme du marché immobilier a entraîné une augmentation générale des prix des propriétés au cours des dernières années. De plus, la localisation de votre propriété et les particularités sectorielles peuvent également influencer sa valeur. Également, toutes améliorations ou rénovation significatives à votre propriété peut également contribuer à une augmentation de valeur.

Il est important de comprendre que l'évaluateur suit un cadre légal et normatif, dont la Loi sur la fiscalité municipale et ses règlements, pour déterminer la valeur la plus proche possible de la valeur marchande réelle. Cela assure que l'évaluation soit exécutée de manière équitable et uniforme.

Concernant la taxation, le taux de la taxe foncière de l'année 2024 est établi à 0,5324\$/100\$ d'évaluation.

Le taux fixe des matières résiduelles diminue à 308,50\$ comparativement à 2023. Pour les eaux usées et le service d'aqueduc, les taux demeurent les mêmes qu'en 2023, soit de 250\$ pour les eaux usées et de 100\$ pour le service d'aqueduc.

Ce qui représente au total un effort fiscal de 127,86\$ pour une maison moyenne, soit une augmentation au final de 4,96% comparativement à 2023.

Quant aux dépenses en immobilisations, elles atteindront, en 2024, 8,7 millions de dollars et représenteront des investissements à plusieurs niveaux.

Bonne lecture

Voici donc quelques renseignements statistiques de même qu'une variation de l'effort fiscal demandé aux contribuables :

		2023	2024
EFFORT FISCAL			
<i>Taxe sur la valeur foncière</i>			
<i>Taux variés</i>	<i>catégorie résiduelle (résidentielle et autres) / 100\$ d'évaluation</i>	0,7270 \$	0,5324 \$
	<i>catégorie des immeubles non résidentiels / 100\$ d'évaluation</i>	1,1070 \$	0,9324 \$
	<i>catégorie industriel / 100\$ d'évaluation</i>	1,1070 \$	0,9924 \$
	<i>catégorie agricole / 100\$ d'évaluation</i>	0,5453 \$	0,4259 \$
	<i>catégorie terrains vagues desservis / 100\$ d'évaluation</i>	0,7270 \$	1,0648 \$
	<i>catégorie 6 logements et plus / 100\$ d'évaluation</i>	0,7270 \$	0,6495 \$
<i>Tarification pour services municipaux</i>	<i>traitement des eaux usées</i>	250 \$	250 \$
	<i>eau (de base)</i>	100 \$	100 \$
	<i>matières résiduelles</i>	323 \$	308,50 \$
EXEMPLE DU FARDEAU FISCAL D'UNE PROPRIÉTÉ UNIFAMILIALE			
		<i>Ancien rôle de septembre 2023</i>	<i>Nouveau rôle 2024</i>
<i>Évaluation imposable (pour une résidence moyenne selon le rôle triennal 2024-2025-2026)</i>		261 708 \$	384 102 \$
<i>Taxe foncière de base</i>		1902,62 \$	2 044,98 \$
<i>Tarifs</i>	<i>traitement des eaux usées</i>	250 \$	250 \$
	<i>eau (de base)</i>	100 \$	100 \$
	<i>matières résiduelles</i>	323 \$	308,20 \$
TOTAL		2576,62 \$	2 703,48 \$

COMPARAISON DES BUDGETS 2023 ET 2024

REVENUS	2023	2024
<i>Taxes</i>	5 636 694 \$	6 014 520 \$
<i>Paiements tenant lieu de taxes</i>	35 474 \$	36 094 \$
<i>Transferts</i>	565 019 \$	547 453 \$
<i>Services rendus</i>	158 500 \$	255 068 \$
<i>Imposition de droits</i>	292 000 \$	305 000 \$
<i>Amendes et pénalités</i>	0 \$	0 \$
<i>Intérêts</i>	47 597 \$	123 654 \$
<i>Autres revenus</i>	97 102 \$	70 522 \$
TOTAL DES REVENUS	6 832 386 \$	7 352 311 \$

CHARGES	2023	2024
<i>Administration générale</i>	1 224 341 \$	1 298 990 \$
<i>Sécurité publique</i>	1 119 422 \$	1 178 083 \$
<i>Transport</i>	745 206 \$	1 049 675 \$
<i>Hygiène du milieu</i>	1 715 377 \$	1 826 440 \$
<i>Aménagement, urbanisme et développement</i>	256 771 \$	204 650 \$
<i>Loisirs et culture</i>	1 133 663 \$	1 103 044 \$
<i>Frais de financement</i>	254 512 \$	317 949 \$
TOTAL DES CHARGES	6 449 292 \$	6 978 831 \$

COMPARAISON DES BUDGETS 2023 ET 2024

	2023	2024
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
<i>Remboursement de la dette à long terme</i>	608 200 \$	496 312 \$
<i>Affectation de l'exercice</i>	- 224 136 \$	- 200 000 \$
<i>Affectation – prévision élection</i>	7 000 \$	7 000 \$
<i>Activités d'investissement</i>	- 67 970 \$	0 \$
<i>Fonds réservés</i>	60 000 \$	70 168 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0 \$	0 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Pour l'année 2024, nous poursuivons les études pour les plans et devis pour la deuxième phase des travaux de mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées qui se poursuivront jusqu'en 2026 minimalement et les études relativement au nouveau centre des loisirs. Également, nous poursuivons le pavage de certains tronçons routiers et la réfection du rang des Trente entre la rue Bédard et le chemin Benoit.

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS PAR FONCTION

FONCTION	2024	2025	2026	TOTAL
Administration	60 000 \$	0 \$	0 \$	60 000 \$
Loisir	2 500 000 \$	2 540 000 \$	3 000 000 \$	8 040 000 \$
Transport	2 750 000 \$	500 000 \$	150 000 \$	3 400 000 \$
Hygiène du milieu	3 400 000 \$	140 000 \$	7 400 000 \$	10 940 000 \$
TOTAL	8 710 000 \$	3 180 000 \$	10 550 000 \$	22 440 000 \$

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS SELON LES MODES DE FINANCEMENT PERMANENT

MODE DE FINANCEMENT PERMANENT	2024	2025	2026	TOTAL
Revenus de transfert	6 750 000 \$	2 140 000 \$	9 380 000 \$	18 270 000 \$
Activités et excédent de fonctionnement (surplus)	310 000 \$	190 000 \$	150 000 \$	650 000 \$
Financement long terme	1 650 000 \$	850 000 \$	1 020 000 \$	3 520 000 \$
TOTAL	8 710 000 \$	3 180 000 \$	10 550 000 \$	22 440 000 \$